

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Section de la communication Interministérielle*

Papeete, le 12 mai 2019

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Constat de pollution au nord de Tahiti**



Dimanche 12 mai 2019 vers 15h00, le JRCC Tahiti est informé d'une suspicion de pollution dans le sillage d'un navire en route ayant quitté Papeete et situé à 3 milles nautiques au large de la commune d'Arue. Les signalements proviennent de deux avions commerciaux, relayés par le contrôle aérien de l'aéroport de Faa'a.

Identifié puis contacté par le JRCC Tahiti, le navire à l'origine de la pollution stoppe sa route aux alentours de 15h30. En parallèle, le JRCC Tahiti, sollicite le concours de la brigade nautique de gendarmerie située à Faa'a. Arrivée sur zone, la vedette de gendarmerie constate la présence d'une pollution. Sur ordre du procureur de la République, le navire est dérouté sous escorte de la vedette de la brigade de gendarmerie vers le port de Papeete où il accoste en début de soirée.

Les prévisions de dérive demandées à Météo France par le JRCC Tahiti indiquent que les côtes de Tahiti ne sont pas impactées dans l'immédiat (orientation de dérive vers le nord-ouest pour les prochaines 48 heures).

Même si l'appréciation de la pollution n'a pu être effectuée a priori, il ne s'agit pas d'une pollution de grande ampleur.

Lundi matin, après le lever du soleil, un vol de relocalisation et d'évaluation de situation de la pollution sera réalisé par l'hélicoptère inter-administrations de la Marine nationale.

Une reconnaissance sera assurée par les sapeurs-pompiers.

La Direction Polynésienne des Affaires Maritimes a été informée de la situation.

Une enquête judiciaire, ouverte par le parquet de Papeete et conduite par la gendarmerie, est en cours.

Contact Presse

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)